

Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Dossier : 6211-03-066

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 12 août au 26 septembre 2003

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec a pris fin le 26 septembre 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 juillet 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 12 août au 26 septembre 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Hydro-Québec prévoit la réalisation d'un aménagement hydroélectrique sur la rivière Péribonka, au nord du lac Saint-Jean, en amont immédiat de l'embouchure de la rivière Manouane. Le projet comprend un réservoir d'une superficie de 31,6 km² créé par la mise en place d'un barrage de 80 m de hauteur et de 690 m de longueur et de deux digues aménagées en rive gauche. De plus, l'aménagement comporterait un évacuateur de crues en rive droite, une galerie de dérivation provisoire ainsi qu'une centrale souterraine en rive gauche. Cette dernière qui serait exploitée au fil de l'eau serait munie de trois groupes turbines-alternateurs. Elle aurait une puissance installée de 385 mégawatts et produirait en moyenne 2 245 gigawatts/heure d'énergie électrique par année. L'accès permanent aux ouvrages d'une longueur de 25,6 km se ferait par la rive droite, à partir du chemin de Chute-des-Passes.

Selon le promoteur, les travaux devraient débuter en mars 2004 et s'échelonner sur une période d'un peu plus de quatre ans. La mise en service de la centrale dont le coût est estimé à 1,12 milliard de dollars est prévue en 2008.

(Extrait du communiqué émis le 12 août 2003)

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été adressée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de consultation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Hôtel de ville de Péribonka	312, Édouard-Niquet
Bibliothèque d'Alma	500, rue Collard Ouest
Bibliothèque Dolbeau-Mistassini	175, 4 ^e Avenue
Municipalité de Lamarche	100, rue Principale
Bibliothèque Mashteuiahtsh	1711, rue Amishk
Bibliothèque Paul-Émile-Boulet , Université du Québec à Chicoutimi	555, boul. de l'Université

Le site Internet

Tous les documents dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Vendredi 8 août 2003	Le Soleil	
Vendredi 8 août 2003	La Presse	
Vendredi 8 août 2003	Le Quotidien	
Samedi 9 août 2003		Le Lac-Saint-Jean
Vendredi 10 août 2003		Le Point
Vendredi 22 août 2003	LeSoleil	
Vendredi 22 août 2003	Le Quotidien	
Vendredi 22 août 2003	La Presse	
Samedi 23 août 2003		Le Lac-Saint-Jean
Dimanche 24 août 2003		Le Point

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
12 août 2003 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques des Laurentides, Lanaudière, Laval, Montréal et la Montérégie ainsi que les hebdos régionaux du Saguenay/Lac-Saint-Jean	353	Site gouvernemental et site du BAPE

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques ainsi que par courriel avec plusieurs journalistes de la presse écrite et électronique de la région concernée. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Plusieurs articles traitant du projet, de la période d'information ainsi que des audiences publiques ont été publiés dans les hebdos régionaux tels que *Le Lac-St-Jean*, *Nouvelles Hebdos* et *Le Point* ainsi que dans *Le Quotidien*. De plus, plusieurs stations de télévision ainsi que radiophoniques ont également abordé ces sujets.

Québec, le 26 septembre 2003

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée de dossier